

Le Parlement et les transformations sociales de la Grèce jusqu'au coup d'État militaire de 1967

par Dimitri KITSIKIS *

I. — LES SOURCES.

Il est des gens pour prétendre que la société grecque, opprimée par une occupation ottomane plusieurs fois centenaire, a été à ce point nivelée dans la pauvreté par le joug turc qu'elle est sortie pratiquement égalitaire. En 1966, un ouvrage universitaire, paru en Allemagne¹, sur les partis politiques grecs de 1821 à 1910, avait soutenu cette thèse et ce paradoxe d'une société grecque sans classes était d'autant plus grand qu'il était formulé pour le XIX^e siècle et pas seulement pour la période actuelle. Rappelons, pour mémoire, le brillant ouvrage historique de Ventiris, paru il y a 40 ans², dans lequel celui-ci a montré que, grâce au profit qu'elle sut tirer du succès du coup d'État militaire de 1909, la bourgeoisie grecque consacra son pouvoir politique dans le pays, un classique qui a certes des insuffisances d'interprétation, mais qui demeure un monument de l'historiographie hellénique.

Il existe un moyen apparemment simple, et fondé sur le plan documentaire, de montrer les répercussions politiques des changements dans la stratification de la société grecque qui se sont produits au cours de la dernière génération, en étudiant un par un les députés au Parlement grec, soit 300 pour chaque législature. En fait, la tâche est fort complexe, car les sources biographiques des hommes politiques sont très peu nombreuses. Des *who's who* non périodiques et des dictionnaires biographiques n'ont commencé à paraître que depuis treize ans³ et les premiers

* Département d'Histoire, Université d'Ottawa.

¹ Hariton KORISIS, *Die politischen Parteien Griechenlands. Ein neuer Staat auf dem Weg zur Demokratie, 1821-1910*, Hersbruck, Nürnberg, Karl Pfeiffer, 1966, VIII-230 p., tabl.

² Georges VENTIRIS, *E Ellas tou 1910-1920. Istoriké meleté*, Athènes, Pirsos, 1931, 2 vol., 386 et 430 p., ill., h.-t. (trad. du titre: *La Grèce de 1910-1920. Etude historique*).

³ *Poios einai poios eis tèn Ellada. Biografiko lexiko prosôpikotêtôn. Ekdosis A'*, Athènes, 1958, 407 p. (trad. du titre: *Qui est qui en Grèce. Dictionnaire biographique de personnalités. 1^{re} édition*). Edition en anglais du même ouvrage: *Who's who in Greece, 1958-1959*, Athens, published by « Athens News » (1959), 368 p. (il n'y eut pas de seconde édition); *Ellênikon who's who, 1965*, Athènes (Jean Drosos, rue Valaoritou 9), 1965, 710 p. (le même éditeur avait précédemment publié un *Ellênikon who's who, 1962*; il en promettait

ne présentent les notices biographiques que des personnalités en vie, au moment de leur parution. Quant aux dictionnaires encyclopédiques⁴, ils n'y incluent que les hommes politiques les plus connus. Il faut donc recourir également à des indications biographiques éparses dans différents ouvrages ou faire appel à la connaissance personnelle que j'ai d'un grand nombre de parlementaires. Pour obtenir la liste complète des candidats à chaque élection avec mention de ceux qui ont réussi et de ceux qui ont échoué, il faut consulter les volumes statistiques officiels bilingues, en grec et en français, concernant les résultats de chaque élection législative et dont la publication régulière remonte au XIX^e siècle⁵. De même, un catalogue très utile donnant la liste complète des membres des cabinets ministériels et du bureau de la Chambre et du Sénat⁶ de 1926 à 1959⁷. Enfin, des indications statistiques complémentaires, avec de nombreux tableaux comparatifs, sont données dans les bulletins de la Caisse d'Assurance des députés, organisme qui était chargé de verser aux anciens députés leur retraite⁸.

Quelques études existent, dont un ouvrage sur la Turquie⁹ et un autre sur les États-Unis¹⁰, qui utilisent la méthode de l'étude systématique

un troisième pour 1968, mais le coup d'Etat de 1967 vint interrompre ses activités); Spyros et Constantin VOVOLINIS, *Mega ellénikon biografikon lexikon*, Athènes, éd. « Viomichaniki Epithéorisis », 1958-1962, 5 vol., 628, 626, 638, 686, 740 p. (trad. du titre: *Grand dictionnaire biographique hellénique*). Il s'agit d'une entreprise originale dans laquelle chaque biographie couvre souvent des dizaines de pages et qui est le résultat d'une recherche sérieuse. La préférence est donnée aux biographies d'hommes d'affaires ou d'intellectuels.

⁴ *Megalê ellênikê egkuklopaideia*, Athènes, Pyrsos, 1927-1934, 24 vol. (trad. du titre: *Grande encyclopédie hellénique*); deuxième édition, avec 4 volumes de suppléments, par Paul DRANDAKIS, édition « Phoenix », Athènes, 1960-1965; *Eleutheroudakê egkuklopaïdikon lexikon*, Athènes, Elefthéroudakís, 1927-1931, 12 vol. (trad. du titre: *Dictionnaire encyclopédique d'Elefthéroudakís*); *Papuros-Larous. Pagkosmios Genikê Egkuklopaideia*, Athènes, Papyros, 1964-1967, 12 vol. (trad. du titre: *Papyros-Larousse. Encyclopédie générale mondiale*), publiée avec la collaboration de la Librairie Larousse, Paris.

⁵ Dimitri KITSIKIS, *Grèce*, in Stein ROKKAN, Jean MEYRIAT, eds., *International Guide to Electoral Statistics. National Elections in Western Europe, volume I — Guide international des statistiques électorales. Elections nationales en Europe occidentale*, The Hague, Paris, Mouton, 1969, VIII-351 p., tabl., p. 163-182.

⁶ Le Sénat n'a fonctionné que de 1929 à 1935.

⁷ *Ai ellênikai kubernêseis kai ta proedreia Boulês kai Gerousias, 1926-1959*, Athènes, 1959, XVI-288 p., index (Bibliothêkê tês Boulês tôn Ellênôn, arithm. ekdoseôs I) (trad. du titre: *Les gouvernements grecs et les bureaux de la Chambre et du Sénat, 1926-1959*).

⁸ A titre indicatif, voici la référence de deux de ces bulletins. Pour 1936: Tameïon Asfaliseôs BOULEUTÔN, *Deltion etous 1935*, Athènes, juillet 1936, 76 p., 2 tabl. h.-t. (trad. du titre: *Bulletin de l'année 1935*), à jour jusqu'en juillet 1936; pour 1964 (dernier paru): Tameïon Asfaliseôs BOULEUTÔN, *6on Deltion, 1964*, Athènes, 1964, 85 p. (trad. du titre: *6^e bulletin, 1964*).

⁹ Frederick W. FREY, *The Turkish political elite [1920-1957]*. With a foreword by Harold D. LASSWELL and Daniel LERNER, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1965, XXVI-483 p., tabl.

¹⁰ Donald R. MATTHEWS, *U.S. senators and their world*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1960, XVI-303 p., tabl., fig.

des parlementaires, comme moyen de connaître la représentation politique exacte des couches sociales d'un pays et l'évolution de cette élite politique. Mais il faut dire que ce genre de travail ne prend toute sa valeur que s'il couvre une période assez longue, d'un siècle et plus. Pour la Grèce, par exemple, il faudrait établir des fiches pour chaque député, depuis l'établissement du suffrage universel masculin aux élections de 1844. Mais une telle entreprise demande un énorme effort documentaire, car il faut remarquer que, pour la seule période de trente ans que nous nous proposons d'étudier ici, se sont déroulées pas moins de dix élections législatives, à savoir en 1936, 1946, 1950, 1951, 1952, 1956, 1958, 1961, 1963, 1964, à raison de 300 députés par législature.

II. — LE FONDEMENT SOCIAL DU MONDE POLITIQUE GREC.

En l'espace d'une génération, la Grèce, en passant d'une dictature à l'autre, a traversé une période si chargée en événements qui l'ont profondément transformée qu'il est difficile de prétendre, pour quiconque ne croit pas au retour cyclique de l'histoire, que malgré les apparences les deux dictatures soient le résultat d'une même situation. Il y eut, en trente ans, la dictature de Métaxas, la guerre gréco-italienne de 1940-1941, l'occupation germano-italo-bulgare de 1941 à 1944, l'insurrection communiste de décembre 1944, la guerre civile de 1946 à 1949, onze ans de stabilité gouvernementale sous la direction de la droite (1952-1963), la période papandréiste qui commence avec le triomphe électoral du Centre, aux élections de 1964, et débouche sur une nouvelle dictature.

Jusqu'en 1926 — loi électorale n° 3363, article 43, du 2 septembre 1926, — les partis politiques n'avaient pas de base légale. Certes, ceux-ci avaient cessé, depuis 1881, d'être des partis personnels, mais ils n'en demeuraient pas moins des partis fortement personnalisés, ce que, d'ailleurs, ils ont continué d'être en grande partie, jusqu'à aujourd'hui.

Jusqu'à la révolution de 1909, il était impossible à un « simple mortel » de devenir député, car il fallait pour cela dépenser de très fortes sommes personnelles. Les élections étaient courues par l'aristocratie grecque qui, bien que ne possédant pas pour la plupart de titres nobiliaires, ni de privilèges formels, n'en était pas moins une. L'occu-

pation ottomane avait supprimé la féodalité byzantine, mais il y avait les familles de notables, les grands, ceux de Constantinople (les *phanariotes*), et les notables locaux, ceux de la campagne grecque (les *kodjabashi*). Il y avait les familles de propriétaires fonciers (les *tzakia*), les armateurs des îles (les *emporokaravokyraioi*), les capitaines, ou « gens en armes », à qui les Turcs avaient confié le maintien de l'ordre dans les campagnes grecques (les *armatoloi*). Une grande partie d'entre eux, qui avaient participé à la guerre d'indépendance de 1821, avec les dirigeants de l'insurrection auxquels furent distribuées, après la victoire, des terres saisies aux Turcs par l'État grec, devinrent l'aristocratie sans titres du nouveau royaume. Ils cherchèrent les honneurs et les titres dans la politique, imposèrent au roi une monarchie constitutionnelle, et devinrent l'oligarchie politique qui monopolisa les élections à son profit.

Ces seigneurs de la politique voulaient montrer leur richesse et leur puissance, en groupant autour d'eux un parti personnel, portant leur nom, comme des seigneurs féodaux possédant leur propre armée. Pour se faire élire, ils distribuaient généreusement l'argent aux électeurs, avaient dans chaque bureau de vote un agent appelé *kommatarchis*, rémunéré par eux. Les nouvelles couches de la bourgeoisie commerçante qui réussirent, dans le dernier quart du XIX^e siècle, à s'infiltrer dans cette aristocratie politique ne purent le faire qu'en dépensant, à leur tour, de fortes sommes. La petite bourgeoisie eut bien du mal à y trouver sa place, même après la révolution de 1909, et il fallut attendre pour cela le lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Au XIX^e siècle, le député grec, non seulement n'était pas intéressé par une quelconque rémunération de sa fonction, mais courait souvent le risque de se ruiner pour se faire élire et avoir ainsi l'honneur d'être membre du Parlement et ministre. Malheureusement, jusqu'à présent, aucune étude n'a porté sur ce problème très important du coût d'une élection pour le candidat, depuis la fondation du royaume à ce jour, car si ce coût était, en 1964, infiniment moindre de ce qu'il était au XIX^e siècle, il n'en demeurerait pas moins une charge importante pour le simple citoyen.

A ce sujet, un changement de mentalité se produisit avec la venue au pouvoir de Vénizélos en 1910. Déjà, en 1899, au Parlement crétois,

celui-ci s'était vivement élevé contre l'opinion d'un député qui prétendait que pour être parlementaire il fallait être indépendant financièrement¹¹. Le Parlement grec du 28 novembre 1910, qui le porta à la présidence du conseil, était composé de députés qui ne l'avaient jamais été avant 1910 dans la proportion de 87,5 p. 100. Vénizélos avait formé son parti, le parti des Libéraux, de personnes inconnues jusque-là qui, lui devant leur ascension politique, lui resteront fidèles, pour la plupart, jusqu'à sa mort en 1936 et même au-delà. C'est de cette élection que date l'afflux des avocats et des médecins dans la vie politique du pays.

Ces nouveaux députés, qui pour la plupart — y compris Vénizélos lui-même qui ne devint riche que par son mariage en 1921, — avaient besoin de leur traitement de parlementaire pour vivre, cherchèrent aussitôt à l'augmenter à 5.000 drachmes par an. Il fallut l'intervention personnelle de Vénizélos, le 22 avril 1911, pour faire appel à la dignité de l'Assemblée qui discutait de la question dans le plus grand tumulte, en leur faisant remarquer qu'il n'était pas honnête envers l'électeur de faire cette proposition une fois élus, et leur proposer un traitement annuel de 3.200 drachmes pour les députés habitant Athènes et 4.000 pour ceux habitant la province¹². La loi n° 3390 du 9 juin 1927 porta le traitement à 7.000 drachmes par mois — soit 90 dollars de l'époque¹³. En outre, les députés pouvaient voyager gratuitement dans les trains, les tramways ou les paquebots battant pavillon grec¹⁴. En 1930, la loi n° 4642 établit une caisse de retraite pour tous les parlementaires et, au cours de la discussion de ce projet de loi à la Chambre, le 13 mars 1930, Vénizélos déclara :

Dans les régimes démocratiques les représentants du peuple doivent être suffisamment rémunérés, de façon à ce que la représentation populaire ne demeure pas le privilège exclusif des classes aisées. Si la fonction de député demeurait le privilège exclusif de ces classes, alors ce régime ne serait pas de la démocratie mais une véritable oligarchie¹⁵.

En 1967, le traitement mensuel du député était monté à la somme de 30.000 drachmes (soit 1.000 dollars U.S.).

¹¹ St. I. STEPHANOU, éd., *Eleutheriou K. Benizelou Politikai Upothékai anthologêtheisai apo ta keimena autoû*, Athènes, 1965, p. 177 (trad. du titre: *Principes politiques d'Éleuthère K. Vénizélos, choisis dans ses écrits*).

¹² Efêmeris tês Boulês parartêma, *E koinobouleutikê istoria tou Eleutheriou Benizelou*, Tomos A', 1910-1914, Athènes, 1936, p. 94-95 (édité par C. PAPPAS et Ar. PÉRIDIS) (trad. du titre: *L'histoire parlementaire d'Éleuthère Vénizélos*, tome 1^{er}, 1910-1914).

¹³ En 1927, un dollar U.S. = 75,82 drachmes.

¹⁴ On y ajouta plus tard l'avion.

¹⁵ St. I. STEPHANOU, éd., *op. cit.*, p. 216.

Avant le coup d'État du 21 avril 1967, chaque candidat devait dépenser pour sa campagne électorale en moyenne entre 150.000 et 300.000 drachmes (soit entre 5.000 et 10.000 dollars U.S.). L'État ne participait en aucune façon aux frais du candidat et son parti non plus. Il restait donc à celui-ci, s'il n'avait pas les ressources nécessaires, la possibilité d'accepter le concours intéressé d'un homme d'affaires qui, bien entendu, une fois le candidat élu, espérait que sa générosité ne serait pas oubliée. Cette pratique était courante.

Seul le parti d'extrême gauche E.D.A. faisait exception à cette règle. Unique parti grec à être bien organisé, il couvrait les frais complets de tous ses candidats mais, en contrepartie, exigeait d'eux, une fois élus, les deux tiers ou les trois quarts et même quelquefois davantage de leur traitement, en fonction de la situation financière de chacun d'eux. Ainsi un député de l'E.D.A. ne touchait en réalité sur les 30.000 que 5.000 à 10.000 drachmes par mois¹⁶.

Certains candidats, dans ces conditions, espéraient qu'une fois élus, surtout s'ils devenaient ministres, ils pourraient couvrir, grâce à leur fonction, le déficit provoqué dans leur budget par les campagnes électorales qu'ils avaient dû mener. On comprend dès lors que des pressions extérieures pouvaient agir sur les parlementaires, leur proposant de combler le déficit persistant de leur budget personnel en échange d'une dissidence. Pour essayer d'enrayer cette plaie de la démocratie bourgeoise, El. Vénizélos, rentré dans l'opposition, proposa comme simple député, en avril 1933, qu'une loi fût votée obligeant les députés et ministres à déclarer l'origine de leurs ressources. Cette proposition ne fut pas retenue, mais elle fut reprise, en 1964, par le gouvernement de M. Georges Papandréou qui fit voter la « Loi sur la protection de l'honneur du monde politique ¹⁷ » obligeant les députés et ministres à déposer tous les ans, avant le mois d'avril, sur le bureau du Parlement, une déclaration sur l'origine de leurs revenus familiaux. De l'aveu même des parlementaires, il ne semble pas que l'État ait vraiment pris la peine de contrôler la véracité de ces déclarations.

¹⁶ Parmi les charges assumées par la caisse du parti, indiquons le loyer mensuel, de 80.000 drachmes (2.670 dollars U.S.), des bureaux de l'E.D.A., situés au centre d'Athènes et composés de 50 pièces, réparties sur deux étages.

¹⁷ Loi dite du « pothen eshes », dont le principe remonte aux temps de la Grèce antique et qui signifie: « D'où as-tu obtenu » ces revenus ?

III. — LA CHAMBRE ISSUE DES ÉLECTIONS DU 26 JANVIER 1936.

Ces élections se déroulèrent à la proportionnelle et peuvent, de ce fait, être mieux comparées à celles du 16 février 1964, qui se déroulèrent à une proportionnelle faiblement « renforcée ¹⁸ ». La Chambre qui en fut issue ne vécut que quelques mois, jusqu'au 4 août, date de la proclamation de la dictature, décidée par le roi et appliquée par le président du conseil, Jean Métaxas, que le Parlement avait lui-même choisi comme chef de gouvernement le 25 avril 1936, par 241 voix sur 300. Qui étaient ces 300 députés ?

Après 1910, les restes des vieux partis décimés par Vénizélos se regroupèrent dans l'opposition derrière le roi et choisirent comme chef un homme de même origine sociale que les vénizélistes, c'est-à-dire un bourgeois d'un centre urbain, Patras, avocat dans cette ville, Dimitri Gounaris, dont le père d'origine modeste avait eu la chance d'hériter d'un oncle une affaire de commerce assez importante. Cette entreprise, dont le siège était à Patras et qui possédait une succursale en Angleterre, consistait à importer de Grande-Bretagne des tissus et à y exporter du raisin sec.

Le choix de D. Gounaris comme chef de l'opposition avait été facilité par le fait qu'à la suite des élections du 11 mars 1912 il avait accepté publiquement la légalité du nouveau régime issu de l'insurrection militaire de 1909. Ainsi, grâce à l'entremise du roi Constantin, un grand parti d'opposition fut créé en 1915, sous la direction de Gounaris, le parti des nationalistes, qui en 1920 prit le nom de populiste. L'antagonisme entre populistes et libéraux allait se perpétuer dans ses grandes lignes jusqu'à nos jours.

La Chambre de 1936 était composée de 143 députés de droite (dont 72 populistes proprement dits, sous la direction de Panagis Tsaldaris, successeur de Gounaris, 60 de la coalition du parti du général Kondylis et d'éléments populistes, 4 populistes de Grèce du Nord du parti de Sotiris Gotzamanis et 7 royalistes intransigeants du parti de Jean Métaxas), et de 142 députés du centre (dont 126 libéraux proprement dits, sous la direction de Thémistocle Sophoulis, successeur de Vénizélos, 7 députés

¹⁸ Dimitri KITSIKIS, *op. cit.*

d'une coalition de libéraux de gauche formée des partis de Georges Kaphandaris, Alexandre Papanastassiou et Georges Papandréou, 5 autres libéraux de gauche, appelés agrariens, dont l'aile droite d'Alexandre Mylonas avait obtenu 4 sièges et l'aile gauche de Jean Sophianopoulos un siège, enfin 4 libéraux indépendants).

Les 15 sièges restants étaient occupés par les communistes qui ne représentaient que 5,7 p. 100 des votants (5 p. 100 en 1932), mais qui, à cause de l'écart d'un seul siège séparant les deux grands partis, étaient placés dans le rôle d'arbitre.

A. ORIGINE SOCIALE ET RÉGIONALE ET OCCUPATION PROFESSIONNELLE DES DÉPUTÉS.

a) *Les communistes.*

Seul le groupe parlementaire communiste avait des députés d'origine ouvrière. D'ailleurs, justement à cause de cette origine, du fait qu'ils n'ont jamais été ministres ni tenu une position sociale remarquable, ils ne figurent dans aucun dictionnaire biographique. Parmi ces 15 représentants, il y avait un coiffeur, un employé des tramways et quelques ouvriers de l'industrie du tabac. Mais il y avait aussi un avocat, dont le frère non communiste était, jusqu'au 21 avril 1967, gouverneur de la *Banque nationale de Développement industriel*. Il y avait enfin un intellectuel très connu, Dimitri Glinos, réfugié d'Asie Mineure, proviseur de lycée à Athènes et remarquable pédagogue.

La caractéristique générale des députés communistes, qui les distingue également de l'ensemble de leurs collègues, c'est qu'ils n'ont généralement pas de base locale bien précise. Il peuvent changer de circonscription d'une élection à l'autre et se présentent souvent dans plusieurs à la fois. Néanmoins, ils sont élus soit dans les grands centres urbains — Le Pirée, Athènes, Salonique — (5 d'entre eux), soit dans les régions de prolétariat rural — en Macédoine (5), Thessalie (3), Thrace (1) — ou dans l'île de Lesbos (1).

b) *La droite.*

A l'opposé, certains des populistes de la droite ont un passé familial et une assise sociale impressionnants. Il est sans intérêt de les classer,

ainsi d'ailleurs que leurs collègues libéraux, uniquement d'après leur profession au sortir de leurs études universitaires, ce qui donnerait une Chambre composée en très grande partie d'avocats, car il est de tradition, depuis le XIX^e siècle, que les fils de bonne famille, surtout s'ils se destinent à la politique, fassent des études juridiques, économiques et de science politique et s'inscrivent au barreau à la fin de celles-ci.

Sur les 143 députés de droite, 25 appartenaient à de grandes familles, répartis de façon égale entre ces deux formations du moment, les populistes de Panagis Tsaldaris et la coalition du général Kondylis. Si le premier en faisait partie, par contre le second était un général sorti du rang, engagé volontaire à 17 ans, brillant soldat, antiroyaliste, qui combattit pour l'instauration de la République aux côtés de celui qui l'instaura en 1924, Papanastassiou. Mais, dès 1929, il perdait foi dans la République et devint l'homme qui se chargea de ramener le roi Georges II au pouvoir en 1935. Il avait une admiration sans bornes pour Mussolini et rêvait d'être son équivalent en Grèce. Mais le roi, qui ne voulait pas être un élément décoratif, profita de sa mort qui survint fort opportunément cinq jours après les élections de 1936 pour porter son choix sur un homme lige, l'aristocrate Jean Métaxas, dont la famille portait le titre de comte depuis le XVII^e siècle.

A côté des Métaxas de Céphallonie et des Tsaldaris de Corinthie et d'Égypte, nous trouvons les grandes familles suivantes, représentées au Parlement de 1936, par un ou plusieurs de leurs membres: les Théotokis de Corfou (remontant au moins au XIV^e siècle, comtes et barons), les Baltatzis de Smyrne, les Mavromichalis de Laconie (originaires de Mani, dans le Péloponnèse, depuis le XVIII^e siècle au moins et parents par alliance — comme les Théotokis d'ailleurs — des très riches hommes d'affaires d'Égypte, les Achillopoulos), les Rallis d'Athènes (Phanariotes venus de Constantinople au début du XIX^e siècle), les Statos de Valtos, en Étolie-Acarmanie, Grèce centrale (remontant au moins XVII^e siècle), les Kartalis du Pélion, Thessalie (XIX^e siècle), les Tourcovassilis d'Arcadie, Péloponnèse (remontant au XVIII^e siècle), les Protopapadakis de l'île de Naxos, les Mercouris d'Athènes (originaires d'Argolide, Péloponnèse), les Stéphanopoulos d'Élide, Péloponnèse, les Évtaxias et les Hadjiskos de Phthiotide, Grèce centrale, les Helmis d'Épire (ayant aussi essaimé à Céphallonie et à Mani, Péloponnèse, où ils devinrent

propriétaires de grands domaines), enfin les banquiers Pesmazoglou d'Égypte.

A un degré social moindre, nous trouvons trois familles politiques du Péloponnèse, une autre des Cyclades, trois hommes d'affaires et le président du conseil suprême de la franc-maçonnerie grecque, Hadjipanos. Enfin, il y a trois généraux et le seul populiste ayant siégé lui-même (et pas seulement sa famille) dans les Chambres d'avant 1910, l'ancien déliyaniste, député depuis 1895, Ch. Vozikis, d'Arcadie.

De l'ensemble des parlementaires de la droite dont je viens de parler, soit 34 députés sur 143, les 28 ont été une ou plusieurs fois ministres, dont certains présidents du conseil. On remarquera qu'ils sont tous originaires des provinces du vieux royaume — la Grèce de 1881 (Péloponnèse, Grèce centrale, Eubée, Thessalie et Arta, îles Ioniennes, Cyclades), — berceau des grandes familles, sauf trois, originaires des centres d'affaires d'Égypte ou de Turquie.

Mais ce qui est non moins intéressant, c'est qu'il reste 109 députés de droite qui, eux, tout comme le général Kondylis, compris dans ce chiffre, ne font pas partie des grandes familles et qui doivent leur entrée au Parlement, en grande partie à la révolution de 1909. Parmi les 28 d'entre eux dont j'ai pu déterminer, avec une certaine précision, la situation professionnelle, outre le général Kondylis 19 sont avocats ou juges (parmi eux, 14 sont devenus une ou plusieurs fois ministres, dont un seul président du conseil, Constantin Caramanlis), 4 médecins (dont 3 ayant été plusieurs fois ministres), 3 journalistes (dont deux ayant été ministres), 2 préfets. Parmi les 80 députés de droite restants, d'origine bourgeoise mais dont je n'ai pas pu trouver la fonction précise, 21 ont été une ou plusieurs fois ministres.

Ces 109 députés de moyenne ou de petite bourgeoisie sont élus dans leur lieu d'origine qui appartient au vieux royaume, pour 59 d'entre eux, et à la nouvelle Grèce, qui était plus peuplée et plus étendue (territoires acquis de 1912 à 1923, à savoir: l'Épire, moins Arta, la Macédoine, la Thrace, la Crète, les îles de la côte d'Asie Mineure), pour 40 d'entre eux. Seuls trois députés sont élus à Athènes même et trois autres au Pirée (je n'ai pu trouver l'origine régionale des 4 députés restants).

c) Le centre.

Sur les 142 députés du centre, 16 appartenaient à de grandes familles et étaient tous, sauf un, députés du parti des libéraux de Sophoulis: à savoir, les Zaïmis d'Achaïe, Péloponnèse (remontant au XVII^e siècle), les Mavrogordatos (de la famille des princes Mavrocordatos de Constantinople que l'on trouve également dans le camp populiste). Le député libéral Michel Mavrogordatos était de plus parent par alliance des hommes d'affaires d'Égypte, Deltas et Bénakis. Les Canacaris-Roufos de Patras (de la famille italienne Ruffo, installée à Athènes au XV^e siècle et qui émigra à Patras au XVII^e siècle), les Lidorikis, de Lidoriki en Phocide, Grèce centrale (XVIII^e siècle), les Tsatsos d'Eurytanie, Grèce centrale (XIX^e siècle), parents par alliance des Hadjikyriakos de l'île de Psara, près de Chios (XVII^e siècle), les Christopoulos d'Olympie, Péloponnèse (XVIII^e siècle), les Rentis de Corinthie, Péloponnèse (XVIII^e siècle), les Manétas de Tripoli, Péloponnèse (XIX^e siècle), les Botzari d'Épire (XVIII^e siècle), les Mélas, d'Épire également (XVIII^e siècle), les Zannas de Salonique (parents par alliance des hommes d'affaires d'Égypte, Deltas et Bénakis), les banquiers Zarifis de Constantinople, alliés par mariage aux Zafirooulos de Marseille et de Constantinople, très riches négociants (XVIII^e siècle). Enfin, moins importants, les Pétridis de Corinthie, Péloponnèse, les Coyévinas de Corfou, les Tsimomocos de Lamia, en Phthiotide, Grèce centrale et l'ancienne famille des Dendrinos, remontant au XVII^e siècle, originaire de l'île d'Ithaque et qui donna au pays des ecclésiastiques, des hommes de lettres et des enseignants.

A ces 16 parlementaires, il faut ajouter Pierre Garoufalias, d'une famille d'hommes politiques d'Arta, en Épire, et qui en 1948 s'allia, par mariage, à la famille des brasseurs Fix d'Athènes (venue d'Allemagne au XIX^e siècle), et les familles de banquiers Loulis de Jannina, en Épire, et Costopoulos de Messénie, dans le Péloponnèse. De même 8 riches Grecs de Turquie, réfugiés (dont deux étaient déjà députés à la Chambre ottomane de Constantinople avant 1920), et 3 autres Grecs de Turquie ayant fait des études, en turc, notamment à l'Université d'Istanbul. Enfin, trois importantes familles de Crète, dont les membres avaient été députés au Parlement crétois avant le rattachement de l'île à la Grèce en 1912, les Koundouros et les Kothris de Lassithi et les Photakis de Rethymno, et une famille de l'île de Samos, celle de Sophoulis, le chef du parti des

libéraux, qui avait été président du Parlement de Samos avant son rattachement à la Grèce en 1912.

Distinguons deux familles de notables qui ont donné naissance à deux grands réformateurs sociaux, les Papanastassiou d'Arcadie (Péloponnèse) et les Mylonas, originaires de Smyrne. Alexandre Mylonas, le théoricien du mouvement coopératif grec, s'était en outre marié avec la fille aînée du chef de l'armée grecque de 1918, le général Danglis, d'une grande famille de Souliotes d'Épire du XVIII^e siècle et qui fut d'ailleurs député lui-même de Jannina, en 1920 et 1923. Mylonas se faisait aussi élire à Jannina.

Le groupe parlementaire libéral contient également quatre familles de généraux ou officiers républicains putschistes, les Manétas déjà mentionnés, les Phikioris de Sparte-Gonatas de Patras, Havinis d'Acarnanie (Grèce centrale), et un vice-amiral, Georges Kakoulidis, de Kozani (Macédoine), un des dirigeants de la lutte macédonienne en 1904-1906. Enfin, quatre députés libéraux de 1936 figuraient eux-mêmes (et non seulement leur famille) dans les Chambres d'avant 1910. Il s'agit, outre de Constantin Lidorikis et de Luc Canacaris-Roufos (ou Luc Roufos), de Georges Kaphandaris, d'Eurytanie (Grèce centrale) et de Constantin Gotsis d'Achaïe (Péloponnèse).

Ainsi, le nombre total des notables du centre était de 43 sur les 142 députés de cette tendance. Parmi ces 43, il y en avait eu 36 qui avaient été une ou plus d'une fois ministres, dont plusieurs présidents du conseil.

B. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE LES DÉPUTÉS DU CENTRE ET DE LA DROITE.

Si, jusqu'à présent, les éléments de comparaison avec la droite ne révèlent pas de différences fondamentales quant au nombre des députés des grandes familles que l'on trouve dans chacun des deux camps (16 contre 23), bien que ce nombre et la « qualité » des familles soient nettement supérieurs à droite, pas même vraiment quant au nombre des officiers activistes, puisque les généraux de la droite, Kondylis et Métaxas, le sont également, s'il n'existe pas de différence quant au pourcentage des personnalités devenues ministres ou présidents du conseil, au centre

comme à droite, par contre, de la comparaison de l'origine régionale de ces notables, la différence entre les deux camps saute aux yeux.

a) Alors que dans le camp de la droite, sur les 34 notables, aucun ne venait des nouvelles provinces, c'est-à-dire de celles acquises après 1912, et trois seulement étaient originaires d'Égypte ou de Turquie, dans celui du centre, sur les 43 notables nous en trouvons 14 originaires des nouvelles provinces, 11 de Turquie (dont 9 installés en Grèce dans le premier quart seulement du XX^e siècle) et 18 du vieux royaume (soit les 2/5 seulement du total). La lutte pour l'indépendance nationale développe l'esprit progressiste, ce même esprit qui animait les grandes familles du vieux royaume au moment de leur participation aux combats de 1821, mais que depuis elles avaient perdu. De plus, les nouvelles provinces et les Grecs de Turquie étaient moins attachés à l'idée monarchique qui caractérisait les partisans de la droite, d'autant plus qu'ils considéraient Vénizélos, fondateur du parti libéral, comme leur libérateur.

La même différence se constate si l'on compare les 99 députés restants du centre, de moyenne ou petite bourgeoisie, aux 109 députés de la droite de même origine sociale: 55 députés du centre viennent des nouvelles provinces, contre 40 pour la droite, 32 du vieux royaume, contre 59 pour la droite. Le caractère plus urbain de la représentation du centre (et pas seulement du fait de l'installation des réfugiés d'Asie Mineure), contre celui plus agraire de la droite, est marqué par le fait que 7 de ces députés libéraux représentent Le Pirée, contre 3 pour les populistes et 5 Athènes, contre 3 pour les populistes. Il est difficile, pour 1936, de faire la même comparaison pour la ville de Salonique, car celle-ci n'était pas encore séparée, sur le plan électoral, du département (*nomos*) du même nom.

En ce qui concerne l'occupation professionnelle des 99 députés du centre en question, j'ai pu déterminer celle-ci pour 23 d'entre eux, contre 29 pour ceux de la droite. Parmi ces 23, onze sont avocats et ont été une ou plusieurs fois ministres, contre 19 pour la droite, 3 ont été préfets contre 2 pour la droite (tous trois ministres, dont un sera président du conseil, Georges Papandréou), 3 médecins ayant été tous ministres, contre 4 pour la droite, un professeur de lycée, un journaliste et un négociant en tabacs (le premier et le second ayant été ministres), contre 3 journalistes pour la droite, 2 officiers de marine et un officier d'aviation, contre un

général, président du conseil, pour la droite. Parmi les 76 députés restants, 24 ont été ministres, contre 21 sur 80 pour la droite.

Il se confirme donc que, sur le plan professionnel non plus, il n'existe de différence notable entre centre et droite. La seule différence importante demeure le fait que le centre est surtout implanté dans les nouvelles provinces et parmi les réfugiés grecs venant de Turquie et, de plus, a un caractère plus urbain, tandis que la droite est surtout implantée dans le vieux royaume et a un caractère plus agraire.

b) Il est enfin intéressant de connaître le nombre de députés de la chambre de 1936, dans l'un et l'autre camp, qui ont été ministres collaborateurs sous l'occupation allemande de 1941-1944.

Deux députés libéraux seulement collaborèrent, mais qui n'avaient jamais été ministres auparavant: Anastase Tavoularis, qui fut ministre de l'Intérieur du 2 décembre 1942 au 29 mai 1944, et Jean Passadakis qui fut ministre-gouverneur général de la Crète en 1943-1944, mais il faut remarquer à son sujet qu'il s'agissait d'une personnalité tout à fait secondaire qui, non seulement n'avait jamais auparavant occupé de poste ministériel, mais qui, de plus, n'avait été élu député qu'une seule fois, en 1936 précisément, et qui, en outre, avait échoué comme populiste aux élections de 1926 et 1928 et comme isolé en 1933.

Par contre, cinq des députés populistes de la Chambre de 1936 collaborèrent comme ministres avec l'ennemi, dont trois personnalités importantes. Deux font partie des grandes familles: Jean Rallis, plusieurs fois ministre de 1920 à 1934 et l'un des trois dirigeants de la coalition électorale kondyliste de 1936. Il devint premier ministre sous l'occupation, du 7 avril 1943 au 12 octobre 1944. Théodore Tourcovassilis, plusieurs fois ministre de 1927 à 1935, fut nommé par le gouvernement d'Athènes, en 1943, gouverneur de la Banque de Grèce. Sotiris Gotzamanis, ministre en 1932, était chef du parti des populistes de Grèce du Nord en 1936 (appelé parti national réformiste), qui fit élire à la Chambre 4 de ses candidats. Il devint ministre des Finances du gouvernement d'Athènes, du 26 mai 1941 au 7 avril 1943. Antoine Liviératos, vice-ministre en 1935, devint ministre de la Justice, du 30 avril 1941 au 31 mars 1942. Enfin, Léonidas Tsirigotis fut à deux reprises vice-ministre du 21 octobre 1941 au 21 mars 1943.

IV. — LA CHAMBRE ISSUE DES ÉLECTIONS DU 16 FÉVRIER 1964, COMPARÉE À CELLE DE 1936.

A. LES CHANGEMENTS DE CAMP.

L'espace d'une génération s'étant écoulé entre ces deux élections, période au demeurant fort agitée, il est naturel de ne retrouver pas plus de 22 députés de 1936, siégeant à la Chambre de 1964 : 9 parlementaires qui appartenaient à la droite en 1936, 12 qui appartenaient au centre et un communiste.

Seulement, de ces 9 premiers, 3 sont passés au centre (dont 2 faisaient partie des notables : Stéphane Stéphanopoulos et l'industriel Théodore Dessyllas). Un quatrième député de la droite, appartenant à une grande famille, Stamatis Mercouris, est, lui, passé à l'extrême gauche, c'est-à-dire au parti E.D.A.¹⁹. Par contre, un seul des 12 libéraux de 1936 réélus en 1964 — un journaliste — est passé à droite, au parti E.R.E., et un autre (personnalité importante) est passé à l'extrême gauche, avant de revenir au centre en 1961, Elie Tsirimocos.

Bien plus intéressant est de compter le nombre de parlementaires de 1936 ayant changé de camp ultérieurement (mais qui ne sont pas parvenus jusqu'aux élections de 1964). Si nous prenons pour critère la dernière campagne électorale de chacun d'eux avant leur retrait définitif de la politique, nous constatons que, sur les 300 députés de 1936, 7 sont passés de la droite au centre, contre 14 qui ont fait le chemin inverse. Pour ce qui est de l'extrême gauche, aucun député communiste de 1936 n'a changé de camp, mais 7 députés libéraux et un populiste ont rejoint la formation de 1950 appelée « Camp démocratique », soutenue par le parti communiste interdit, ou l'E.D.A. à partir de 1951, dont 4 définitivement.

B. ÂGE ET ANCIENNETÉ DES DÉPUTÉS.

La Chambre de 1936 était-elle plus ou moins jeune que celle de 1964 ? Était-elle composée en majorité de vieux routiers de la politique ou de nouveaux venus ? Certes, cette question a une importance moins grande qu'elle ne paraît, car la jeunesse d'un parlementaire est toute

¹⁹ Plus précisément comme indépendant collaborant avec l'E.D.A. et élu sur les listes de ce parti qui avait pris, depuis sa fondation en 1951, la place laissée vacante, sur le plan électoral, du parti communiste grec interdit depuis 1947.

relative. Pour échapper vraiment au comportement de sa classe sociale, autrement dit pour que l'esprit de création de la jeunesse l'emporte sur la force d'inertie de son milieu, il faut en général être autour de la vingtaine, et un parlementaire a rarement moins de 30 ans. Quoi qu'il en soit, la Chambre de 1936 était composée de

11 députés de 27 à 29 ans,
49 députés de 30 à 39 ans,
122 députés de 40 à 49 ans,
87 députés de 50 à 59 ans,
21 députés de 60 à 69 ans,
10 députés de 70 à 77 ans.

Par conséquent, sur 300 parlementaires, il y en avait 60 de moins de 40 ans, soit le cinquième. D'autre part, 46 députés de droite sur 143 avaient été élus pour la première fois aux élections des 9 juin 1935 et 26 janvier 1936, 36 centristes sur 142 avaient été élus pour la première fois en 1936 (en 1935 le centre s'était abstenu), 8 communistes sur 15 avait été élus en 1936 pour la première fois (aux élections de 1935 le parti communiste avait participé, mais à cause du système majoritaire n'avait pu élire aucun candidat). Donc, 90 parlementaires sur 300 de la Chambre de 1936 étaient des nouveaux venus, soit un peu moins du tiers.

Malheureusement, pour la Chambre de 1964, nous n'avons pas l'âge de tous les députés. Mais en ce qui concerne ceux élus pour la première fois aux élections des 3 novembre 1963 et 16 février 1964, nous en trouvons 13 de droite sur 107, 65 du centre sur 171 et 7 de l'extrême gauche E.D.A. sur 22, soit 85 sur 300.

On pourrait donc dire que la Chambre de 1963 était sensiblement de même âge que celle de 1936, légèrement moins jeune. Mais comme en 1936 la droite était en période d'ascension électorale (car dès les élections du 5 mars 1933, la balance avait penché en sa faveur, faisant perdre ainsi la majorité au centre qu'elle détenait depuis le coup d'État antiroyaliste de 1922), il est naturel qu'il y eût alors plus de nouveaux venus de droite (46) que du centre (36). Par contre, en 1964, c'était le centre qui était en période d'ascension électorale, ascension d'ailleurs beaucoup plus spectaculaire que celle de la droite de 1933 à 1936. Il est donc moins normal de voir cette fois le centre avoir bien plus de nouveaux élus au Parlement (65) que la droite (13). Voilà une des différences entre la situation

parlementaire qui existait avant la proclamation de la dictature du 4 août 1936, quand celle-ci ne fit qu'adapter au profit du roi le pouvoir d'une droite qui avait le vent en poupe mais qui ne voulait pas d'une dictature, et la situation existant avant le coup d'État du 21 avril 1967 qui vint briser un centre en pleine ascension.

C. PROPORTION DES FEMMES DÉPUTÉS.

Aucune femme ne siégeait dans la Chambre de 1936, car le vote des femmes et leur éligibilité n'avaient pas encore été instaurés. Ils ne le furent qu'à partir des élections de 1956. Depuis cette date, il fallut compter sur les doigts d'une main les quelques femmes qui firent une apparition passagère dans l'enceinte parlementaire. Seul l'E.D.A. fit un timide effort dans ce sens.

La femme député la plus remarquée fut la veuve de l'ancien président du conseil Panagis Tsaldaris, Lina Tsaldaris, fille de l'historien et ancien président du conseil (en 1916-1917), Spyridon Lambros. Elle avait, en 1967, 80 ans. Elle fut député d'Athènes du parti E.R.E. en 1956 et 1958 et devint même ministre de la Prévoyance sociale en 1956-1958. Néanmoins, au Parlement de 1964, une seule femme fut élue, Marie Gyphtodimos-Karayorgi, de l'E.D.A., veuve d'un des dirigeants du parti communiste, médecin et célèbre directeur du quotidien du parti, le *Rizospastis*, jusqu'à la disparition du journal en 1947.

D. PROPORTION DES DÉPUTÉS D'ORIGINE OUVRIÈRE.

La Chambre de 1964 était composée de 107 députés de droite, groupés dans la coalition électorale du parti E.R.E. de Panayotis Canellopoulos et du parti progressiste de Spyros Markezinis, de 171 députés du centre, groupés dans le parti de l'Union du Centre de Georges Papan-dréou et de 22 députés d'extrême gauche du parti E.D.A., dont le président était Jean Passalidis.

Si, dans la Chambre de 1936, figuraient quelques députés d'origine ouvrière, grâce au groupe parlementaire communiste, dans celle de 1964 ceux-ci avaient presque complètement disparu. Ils étaient toujours pratiquement inexistants dans les deux grandes formations bourgeoises, mais même à l'E.D.A. ils n'étaient plus que trois: le même employé des tramways de 1936, un ouvrier et un cheminot, ancien secrétaire général de

la C.G.T. hellénique et du parti socialiste de Grèce, pratiquement inexistant, comme d'ailleurs les nombreux groupuscules socialistes de ce pays qui se drapaient dans d'ambitieuses appellations²⁰.

Le président de l'E.D.A., Jean Passalidis, lui, n'avait rien d'un ouvrier. Né en 1885 dans la colonie grecque du Pont, en Turquie, ses parents avaient pu lui payer des études de médecine dans les universités tsaristes. Il s'était installé comme gynécologue en 1910 à Soukhoumi, en Géorgie. En 1918, il avait été élu comme menchevik au Parlement de la République indépendante de Géorgie, puis en 1922 avait dû fuir l'établissement du pouvoir soviétique et s'était installé comme médecin à Salonique, où il avait été élu comme socialiste indépendant aux élections législatives de 1923. Il demeura toujours l'un de ces rares socialistes grecs non communistes.

Parmi les 18 autres députés de l'E.D.A., on trouvait 6 avocats, un journaliste, un officier kondyliste fils d'une grande famille royaliste, un professeur d'université et ancien recteur de l'École polytechnique d'Athènes, sénateur libéral d'avant-guerre, un célèbre compositeur de musique et un ancien étudiant en médecine, Léonidas Kyrkos, fils du député Michel Kyrkos, ce dernier ayant été tour à tour libéral, populiste, puis E.D.A. et même ministre de Tsaldaris en 1934-1935.

E. LE PARTI COMMUNISTE EN 1936 ET LE PARTI E.D.A. EN 1964.

L'E.D.A. étant le seul parti dont les électeurs ne votaient pas — sauf exception — pour la personne du candidat mais pour le parti qu'il représentait, cette formation avait les mêmes caractéristiques que le parti communiste de 1936, car bien que la plupart de ses parlementaires ne fussent pas d'origine populaire, comme c'était le cas de son prédécesseur communiste de 1936, il s'adressait au même électorat. D'où la facilité avec laquelle le député de l'E.D.A. changeait de circonscription d'une consultation à l'autre.

Leurs lieux d'élection étaient les mêmes que pour leurs collègues du parti communiste d'avant-guerre: les grands centres urbains (Le Pirée, Athènes, Salonique) pour 12 d'entre eux, soit pour plus de la moitié;

²⁰ Par exemple, le groupuscule fantôme de M. Stratis Soméritis, « président de l'Union socialiste démocratique de Grèce ».

les régions d'industrie agricole (3 en Macédoine, 3 en Thessalie, 1 en Épire, 1 dans l'île de Leucade des îles Ioniennes, 2 dans l'île de Lesbos). On remarquera néanmoins des différences par rapport à 1936: plus de la moitié des députés de l'E.D.A. étaient élus dans les grands centres, contre un tiers seulement des députés communistes et la Thrace n'avait plus de représentant d'extrême gauche.

Il est intéressant enfin de noter que 4 des 22 députés de l'E.D.A. étaient originaires de Turquie, car il faut souligner que les réfugiés, qui avant la guerre votaient surtout libéral, se tournèrent ensuite en plus grand nombre vers l'E.D.A. (1958) pour, finalement, ces dernières années, revenir au centre (1964), mais aussi se tourner vers la droite, les différences entre droite et centre s'étant estompées, ainsi que nous le verrons plus loin.

F. ORIGINE SOCIALE ET RÉGIONALE ET OCCUPATION PROFESSIONNELLE DES DÉPUTÉS DE 1964, PAR RAPPORT À CEUX DE 1936.

L'entrée de la petite bourgeoisie au Parlement qui s'est produite en grand nombre après 1950, et qui se constatait dans le groupe parlementaire de l'E.D.A., était également sensible dans le parti du centre et même à droite. Elle était symbolisée par l'origine sociale de ses deux leaders: Georges Papandréou était le fils d'un pope de village de la région de Patras, tandis que Constantin Caramanlis était le fils d'un instituteur de village de la région de Serrès, en Macédoine. Ce dernier n'était plus nominalement le chef du parti E.R.E., qu'il avait fondé en 1956, car à la fin de 1963 il avait démissionné de lui-même, au profit de son parent par alliance, Panayotis Canellopoulos²¹, mais son prestige était resté déterminant dans tout le parti.

a) *Le centre.*

Sur les 171 députés du parti de l'Union du Centre, 13 appartenaient toujours à de grandes familles du pays, c'est-à-dire que leur nombre avait diminué depuis 1936, puisqu'on en comptait alors 16 sur 142 parlementaires centristes. Une seule de ces familles appartenait au camp de la droite en 1936 et avait rallié le centre en 1961, pour ce qui était du moins

²¹ La femme de Caramanlis, Amalie Canellopoulos, était la nièce de Panayotis Canellopoulos.

d'une partie de ses membres. Il s'agissait des Stéphanopoulos d'Élide (Péloponnèse), dont deux frères siégeaient au centre, au Parlement de 1964.

Les 12 autres étaient, ou bien des familles déjà rencontrées dans le camp libéral à la Chambre de 1936, comme les Zaïmis, Mélas, Rentis, Tsirimocos (dont trois représentants siégeaient au Parlement de 1964), Dendrinos, ou qui n'y figuraient pas alors, comme les Ypsilantis, qui remontent à Byzance (princes, parents par alliance des Comnène de Trébizonde, phanariotes et parmi les chefs de la guerre d'indépendance hellénique), les Tsoudéros de Crète qui remontent au XVIII^e siècle (également combattants de l'insurrection de 1821), les Pétralias, originaires de Sicile et installés au XVII^e siècle en Élide (Péloponnèse), combattants de 1821, les Perraivos de Perraivia (région de Larissa, en Thessalie), combattants de 1821.

A ces 13 parlementaires il faut ajouter les hommes d'affaires, dont deux étaient venus de la droite, Théodore Dessyllas de Corfou, député populiste en 1936, et Evaghélos Savvopoulos qui était entré dans la politique en 1950 et avait été député de l'E.R.E. Un troisième, Tassis Droulias, commença par être libéral, puis fut élu député de l'E.R.E., pour finalement revenir au centre. Dans cette catégorie des hommes d'affaires nous retrouvons les trois noms de 1936, Garoufalias, Costopoulos et Loulis, de même que quatre autres, entrés dans la politique depuis la fin de la guerre.

Parmi les 8 riches Grecs de Turquie, réfugiés, du groupe parlementaire libéral de 1936, on en retrouve un seul en 1964, entouré de deux notables insulaires, l'un originaire de Chypre, l'autre de Rhodes, rattaché à la Grèce en 1947. Ajoutons deux importantes familles de Crète, les Kothris et les Maris, trois personnalités enrichies grâce à leur mariage, la famille Mylonas qui continue de figurer au Parlement, un amiral, le général Katsotas, ainsi que son fils commandant, un autre général de division, enfin un général d'aviation.

De l'ensemble de ces 37 députés du centre dont je viens de parler, sur un total de 171, vingt seulement ont été une ou plusieurs fois ministres et aucun président du conseil, alors qu'en 1936, sur 43 notables centristes, 36 l'avaient été, dont plusieurs présidents du conseil. L'abaissement de

ce pourcentage a notamment une explication fort simple: les onze années de stabilité gouvernementale sous la direction de la droite, de 1952 à 1963, au cours desquels il n'y eut que deux présidents du conseil: le maréchal Papagos et Constantin Caramanlis.

Je ne tiens pas compte ici des fonctions ministérielles occupées après la crise du 15 juillet 1965, car à partir de cette date le relâchement des mœurs parlementaires prit une telle dimension (relâchement qui conduisit à pas précipités le pays à la dictature) que la fonction ministérielle cessa d'avoir la même signification que par le passé, puisqu'elle était offerte pour récompenser l'acte de dissidence. Parmi ces 37 députés du centre, 19, soit la moitié, devinrent des dissidents.

L'origine géographique de ces personnalités était la suivante: 20 étaient originaires du vieux royaume, sur 37, contre 18 sur 43 en 1936, 9 des nouvelles provinces (dont 6 de Crète, fief traditionnel du parti libéral depuis sa fondation en 1910), contre 14 en 1936, un du Pirée, 3 originaires de Turquie (dont deux installés en Grèce dans la première moitié du XIX^e siècle), contre 11 en 1936, enfin 3 venus du Dodécanèse et de l'île de Castellorizo, rattachés à la Grèce en 1947, et un originaire de Chypre.

Mais si l'on trouve encore dans les rangs du centre un nombre appréciable de grandes familles, on voit par contre apparaître un certain nombre de députés d'origine modeste qui étaient absents des bancs centristes du Parlement de 1936. On ne peut pas dire que ces députés soient vraiment d'origine ouvrière ou de paysannerie pauvre, mais ils n'en sont pas loin. Et d'abord on trouve quelques syndicalistes: Denis Mylonas, né en Turquie, employé de pharmacie à Salonique, socialiste non communiste, ancien président du syndicat des employés de pharmacie de Salonique. Alexandre Baltatzis, né dans le Caucase, en Géorgie, l'un des principaux animateurs du mouvement coopératif paysan depuis 1930 dans le département de Xanthi, en Thrace et, depuis 1945, président de la Confédération panhellénique des unions de coopératives agricoles. Il fonda en 1950 un nouveau parti agrarien, appelé « Rassemblement des Agriculteurs et des Travailleurs ». Il est le continuateur de l'œuvre entreprise dès 1917 par Alexandre Mylonas.

Deux autres agrariens syndicalistes viennent aussi de Turquie. Nous trouvons, en outre, un typographe devenu éditeur, Jean Papagéorgiou,

fondateur en 1951 du quotidien athénien du soir *Athinaïki*, un avocat d'origine paysanne d'un village de Jannina, Anestis Loras. Enfin trois avocats d'origine modeste, dont deux viennent des colonies grecques de Turquie et de Roumanie et qui furent tous trois membres de l'E.A.M.-E.L.A.S. pendant la Résistance.

Les 134 députés de l'Union du Centre qui n'appartenaient pas aux 37 notables que nous avons distingués précédemment se répartissaient ainsi, pour ce qui était des 78 d'entre eux dont j'ai pu déterminer la profession: 43 avocats, 4 préfets, 4 fonctionnaires ou cadres moyens, dont Christos Apostolakos, président à vie du Comité supérieur des fonctionnaires de Grèce, 8 médecins, 2 pharmaciens, 5 intellectuels (2 professeurs d'université, 2 économistes, un poète académicien), 2 journalistes, un architecte, 3 officiers supérieurs, un commissaire de police, 4 syndicalistes ou coopérateurs paysans et un typographe.

Parmi eux, 28 seulement sont devenus une ou plus d'une fois ministres, dont un président du conseil, Georges Papandréou. 10 de ces 28 ne sont d'ailleurs devenus ministres pour la première fois qu'en 1964. En ce qui concerne les 56 députés restants sur les 134, aucun n'est jamais devenu ministre. Ainsi 28 des 134 députés seulement sont devenus ministres, contre 43 sur 99 députés de moyenne ou petite bourgeoisie de 1936. La faiblesse relative du pourcentage pour 1964 s'explique par les onze années de stabilité gouvernementale sous la direction de la droite, ainsi que je l'ai expliqué précédemment, mais aussi par la jeunesse du groupe parlementaire de l'Union du Centre (65 nouveaux élus) par rapport au groupe parlementaire de l'E.R.E. (13 nouveaux élus). En ce qui concerne les dissidents de l'Union du Centre de 1965-1967, il y en eut 45 sur 171 qui virent presque tous leur dissidence récompensée par l'offre d'un ministère.

L'origine géographique des 134 députés du centre en question est la suivante: 58 sont originaires du vieux royaume, 52 des nouvelles provinces (dont 14 de Crète), 4 sont originaires d'Athènes, 4 autres du Pirée, un de Salonique, 3 du Dodécanèse, 10 sont originaires de Turquie (5 d'entre eux représentent la Macédoine, un la Thrace, 2 la ville de Salonique et 2 Le Pirée), un de Géorgie (représentant la Thrace) et un dernier de Roumanie, élu en Macédoine.

On constate donc, à nouveau, comme pour les notables, une plus grande proportion, par rapport à 1936, de députés centristes originaires du vieux royaume, car on se souvient que, sur les 99 députés centristes de moyenne ou petite bourgeoisie de 1936, 55, soit plus de la moitié, venaient des nouvelles provinces et 32 seulement du vieux royaume.

En incorporant, pour 1964, aux 52 députés originaires des nouvelles provinces, les 10 réfugiés élus dans la Grèce du Nord et celui originaire de la ville de Salonique, nous obtenons le chiffre de 63 députés sur 131 (après avoir soustrait les 3 députés du Dodécanèse qui ne faisait pas partie de la Grèce en 1936), ce qui fait toujours moins de la moitié du total.

Sur les 171 membres du groupe parlementaire de l'Union du Centre, 12 ont commencé leur carrière politique dans le camp de la droite, ce qui est relativement peu par rapport au nombre de centristes qui ont rejoint la droite, ainsi que nous le verrons plus loin.

b) La droite.

La droite avait élu 107 députés en 1964 sous forme d'une coalition des partis de l'E.R.E. et du parti progressiste de Markézinis, coalition dirigée par le substitut de Caramanlis et non pas son successeur, Panayotis Canellopoulos, qui contrairement au premier était, lui, originaire d'une grande famille bourgeoise. Les Canellopoulos d'Olympie, dans le Péloponnèse, remontent à la fin du XVIII^e siècle. Ils furent négociants et capitaines (*oplarchigoi*) de l'insurrection de 1821 et l'un d'eux fut député et sénateur du roi Othon. De plus, Panayotis Canellopoulos, né à Patras, est le neveu du fondateur du parti populiste exécuté par les antiroyalistes en 1922, l'ancien premier ministre Gounaris. De même, le chef du parti progressiste, Spyros Markézinis, est le fils du député Basile Markézinis, de l'île de Santorin dans les Cyclades, qui s'y faisait élire depuis la fin du XIX^e siècle et qui après 1915 avait rejoint le parti populiste de Gounaris. Sa mère, Flora D. Karas, descendait de familles de diplomates et d'armateurs, d'importants propriétaires de vignobles et fabricants de cognac de Santorin. L'attachement de Spyros Markézinis à la famille royale provient aussi du fait qu'il a été, de 1936 à 1946, conseiller juridique du roi Georges II.

Sur les 107 députés de la droite, 14 représentaient encore des grandes familles, contre 23 sur 143 en 1936. Mais, comme on voit, leur nombre a diminué. Nous avons fait, on s'en souvient, la même constatation au sujet du centre. On peut donc affirmer qu'en 1964:

- α) il y a toujours plus de grandes familles à droite qu'au centre;
- β) il y a une diminution générale de la représentation des grandes familles au Parlement, aussi bien au centre qu'à droite.

On peut également constater un changement dans la « qualité » de ces grandes familles: la proportion de celles qui sont plus récentes, c'est-à-dire qui sont postérieures à la Révolution de 1821 et ne bénéficient pas du prestige de l'ancienneté, est en augmentation. Un exemple typique de ces familles moins prestigieuses est celui des Evtaxias: le député de l'E.R.E. en 1964, Lambros Evtaxias, originaire de Phthiotide, est le descendant d'un pope tisserand installé dans un village de Phthiotide en 1805-1807. Mais le père du député de 1964 fut gouverneur de la Banque nationale de Grèce, professeur de droit canon à l'Université d'Athènes, député; son oncle, économiste et théologien, devint six fois ministre et une fois président du conseil. Un autre frère de son père devint aussi député.

Outre Canellopoulos, Markézinis et Evtaxias, nous trouvons parmi ces 14 Evanhélos Avéroff-Tossitsas, héritier de deux richissimes familles grecques d'Égypte, originaires de Metsovo, en Épire (bien qu'il ne soit le descendant direct d'aucune des deux), les Tossitsas, dont l'un d'eux installé en Italie obtint le titre de baron, et les Avéroff. De plus, celui-ci est lié par son mariage aux grands armateurs Lykiardopoulos de l'île de Céphallonie, dont la famille remonte au XVI^e siècle.

Puis nous trouvons les Tricoupis de Missolonghi qui remontent au moins au XVIII^e siècle et dont deux membres furent présidents du conseil, Spyridon et Charilaos Tricoupis. Puis viennent les Rallis d'Athènes, phanariotes venus de Constantinople, Gérassimos Métaxas, de Céphallonie, parent de Jean Métaxas, qui fut le directeur de son bureau politique de 1933 à 1941, les Protopapadakis de Naxos, les armateurs Nomicos de l'île de Santorin, un membre des Stéphanopoulos du Péloponnèse, les Tsaldaris de Corinthie et d'Égypte, les Tsatsos d'Eury-

tanie, famille de libéraux mais dont Constantin Tsatsos avait rejoint l'E.R.E., les Triantaphyllacos de Tripoli (Arcadie), enfin les Gérocostopoulos de Patras, originaires d'Épire.

Il faut ajouter, à ces 14 familles de la droite, trois familles d'hommes d'affaires et un riche planteur de coton, Alexandre Voyatzis, ancien président de la Confédération hellénique des Associations de propriétaires de machines agricoles. Également, cinq familles d'hommes politiques moins importantes que les premières et un général de division, Athanase Phrontistis, ancien chef de l'état-major général de la Défense nationale.

On remarquera que le nombre total de ces notables n'est que de 24 sur 107, c'est-à-dire moins qu'en 1936 où il y en avait 34 sur 143 députés de la droite. De plus, 13 seulement des 24 ont été une ou plusieurs fois ministres, dont deux présidents du conseil, contre 28 sur 34 en 1936. On peut en conclure que les responsabilités politiques sont confiées à un moindre degré que par le passé à ceux qui, en dehors du domaine politique, conservent une position importante dans la société, par leur nom, leur activité économique ou leur situation dans l'armée.

Quant à l'origine régionale de ces notables, elle reste à peu près la même que ce qu'elle était en 1936, où tous étaient originaires du vieux royaume, sauf trois venant des centres d'affaires d'Égypte ou de Turquie. En 1964, la grande majorité, 18 sur 24, continue de venir des vieilles provinces, un (Rallis) est descendant de phanariotes de Constantinople, mais est installé à Athènes depuis le début du XIX^e siècle, deux viennent des nouvelles provinces (dont l'un des deux, Avéroff-Tossitsas, a l'origine de sa position sociale située en Égypte), un autre de la ville de Salonique, enfin les deux derniers du Pirée. Néanmoins, il est intéressant de constater qu'aux familles du vieux royaume se sont ajoutées trois plus récentes des centres urbains du Pirée et de Salonique.

G. LES DIFFÉRENCES ENTRE LA REPRÉSENTATION DE LA DROITE ET CELLE DU CENTRE S'ESTOMPENT.

Pour ce qui est des 83 députés restants sur les 107 du groupe parlementaire de la droite, 35 seulement viennent du vieux royaume, contre 32 de nouvelles provinces, un du Dodécanèse, 9 des grands centres urbains (2 du Pirée, 5 d'Athènes, un de sa grande banlieue, un de Salo-

nique) et 6 de Turquie qui sont élus en Grèce du Nord²². (L'un de ces six est né en 1909 à Kars, alors russe, qui ne devint turc qu'en 1921.) En 1936, sur les 109 députés restants de moyenne ou petite bourgeoisie, 59 (soit plus de la moitié) étaient originaires du vieux royaume. En 1964, c'est le contraire: plus de la moitié, soit 47 sur 83, viennent des nouvelles provinces, des grands centres urbains ou de Turquie (et un du Dodécanèse qui ne faisait pas partie de la Grèce de 1936) ou, si l'on veut, 39 des nouvelles provinces (en y incorporant le député de Salonique et les 6 réfugiés de Turquie, élus en Grèce du Nord), ce qui fait déjà près de la moitié des 83, et 8 députés d'Athènes et du Pirée.

Si on compare ces chiffres à ceux obtenus par le groupe parlementaire du centre en 1964, on constate qu'il y a, en pourcentage, autant de députés de droite de petite ou moyenne bourgeoisie venant des nouvelles provinces (39/83), que leurs collègues du centre de même origine (63/131), alors qu'en 1936 il existait une nette différence entre la droite, qui se faisait élire principalement dans le vieux royaume, et le centre qui, lui, se faisait surtout élire dans les nouvelles provinces.

Les différences ont également disparu en ce qui concerne les grands centres urbains d'Athènes et du Pirée: en 1936, nous avons constaté à leur sujet le caractère plus urbain de la représentation du centre. En 1964, il y a égalisation: 8 députés sur 83 viennent d'Athènes et du Pirée, pour la droite, contre 10 sur 134 pour le centre. On voit même apparaître à droite un pourcentage égal à celui du centre de réfugiés d'Asie Mineure (6/83 contre 10/134), alors qu'en 1936 ils semblaient imperméables à l'idéologie de la droite. Si l'on ajoute à cela la constatation faite précédemment, selon laquelle les notables du centre, en 1964, venaient, proportionnellement, plus nombreux du vieux royaume qu'en 1936, se rapprochant ainsi de la caractéristique essentielle des notables de la droite qui continuent d'être originaires des vieilles provinces dans leur grande majorité, tout en ayant fait souche dans les nouvelles provinces, Le Pirée et Salonique, on peut conclure qu'il n'existe

²² Les députés grecs de droite ou du centre sont élus dans leur lieu d'origine ou dans celui de la famille de leur épouse. Même si un petit nombre d'entre eux se sont fait élire quelquefois à Athènes, ils ont commencé par l'être dans leur province d'origine. Par contre, ceux que j'indique comme venant d'Athènes, du Pirée ou de Salonique sont souvent des provinciaux sans assise sociale dans leur lieu d'origine, qui ont émigré dans la grande ville et se sont fait élire au lieu de leur profession. Il en est de même des réfugiés d'Asie Mineure qui sont élus à Athènes, au Pirée, à Salonique, en Macédoine ou en Thrace.

plus, en 1964, dans l'ensemble, de différences entre les deux grandes formations, quant à l'origine régionale de leur représentation et, par conséquent, dans une large mesure, de différence quant à l'origine sociale de cette représentation.

La profession de 68 des 83 députés non notables de la droite, pour lesquels j'ai pu la déterminer, est la suivante: 31 avocats, 7 préfets, un fonctionnaire de préfecture, 8 médecins, un pharmacien chimiste, 2 journalistes, 2 professeurs de l'enseignement supérieur, un ingénieur civil, 2 instituteurs, 2 employés de banque (dont l'un est le propre frère de Constantin Caramanlis), 2 négociants, 4 agronomes, 4 colonels et lieutenants-colonels, un directeur de police. 28 d'entre eux ont été une ou plusieurs fois ministres et aucun président du conseil. En ce qui concerne les 15 députés restants sur les 83, aucun d'eux n'est jamais devenu ministre. Nous avons donc 28 anciens ministres sur les 83 députés de droite en question. Leur répartition par profession est équivalente à celle de leurs collègues centristes, les syndicalistes et coopérateurs paysans en moins.

H. INTERPÉNÉTRATION DE LA DROITE ET DU CENTRE.

Sur les 107 parlementaires de la droite, de la Chambre de 1964, 20 ont commencé leur carrière politique comme centristes. Dans ce nombre j'inclus Panayotis Canellopoulos lui-même (et trois de ses partisans) qui, en décembre 1935, fonda son propre parti, d'inspiration centriste et républicaine, mais qui voulait se placer en dehors de la dualité vénizéliste-antivénizéliste, qui caractérisait la vie politique de la bourgeoisie grecque. Cette formation, appelée parti national unitaire, se présenta également aux élections d'après-guerre, en 1946 et en 1950, mais elle était devenue, en même temps que son chef, plus conservatrice.

Si, en 1946, son parti se présenta dans une même coalition avec ceux de Georges Papandréou et Sophocle Vénizélos, en 1950 il fut inclus dans une coalition comprenant des populistes et, en 1951, il rejoignit le Rassemblement hellénique qui venait d'être créé sous la direction du général Papagos. Cette dernière formation avait pour ambition, comme le parti de Canellopoulos précédemment, de dépasser la querelle vénizélo-populiste et pour cette raison accueillit dans ses rangs un certain nombre de libéraux. Une troisième tentative, renforçant le mouvement vers un rap-

prochement de la droite et du centre, fut faite à la mort du général Papagos, par Constantin Caramanlis qui fonda en janvier 1956, l'Union nationale radicale (E.R.E.), dans laquelle de nouveaux éléments vinrent rejoindre ceux de leurs collègues qui avaient été séduits, dès 1951-1952, par la nouvelle formule. Ainsi, sur les 20 ex-centristes du groupe parlementaire de la droite de 1964, 10 sont venus à l'E.R.E. en passant par le Rassemblement hellénique et les 10 autres ont rejoint directement le parti de M. Caramanlis après 1956. Enfin, deux députés de l'E.R.E. de 1964, qui avaient commencé leur carrière politique à droite, avaient en cours de route rejoint momentanément le centre.

V. — LA CRISE DE LA ROYAUTÉ, CONSÉQUENCE DE L'ASCENSION POLITIQUE DE LA PETITE BOURGEOISIE.

Ainsi 18.7 p. 100 du groupe parlementaire de la droite, dans la Chambre de 1964, étaient d'anciens centristes (20/107), contre 7 p. 100 seulement d'anciens membres de la droite dans le groupe parlementaire du centre (12/171).

A première vue, il semble que, dans cette interpénétration relative des élites des deux grands courants de la bourgeoisie grecque, ce soit la droite qui ait eu le dessus. Mais en fait, à cause de ce phénomène d'interpénétration, de l'affaiblissement aussi de la représentation des grandes familles, surtout des plus anciennes, du fait également que l'électorat de la droite — tout comme celui du centre — provenait désormais en plus grande partie des nouvelles provinces et des grands centres urbains, à cause enfin et surtout de l'accession au Parlement, aussi bien à droite qu'au centre, d'importantes couches de la petite bourgeoisie, l'attachement à la royauté et à la personne du roi, qui était un trait constant de la droite (et qui, certes, s'était estompé momentanément à cause de la responsabilité de Georges II dans l'établissement de la dictature de 1936-1941, mais qui avait vite reparu dès la menace communiste de décembre 1944), ce trait tendait à disparaître dans les années 60. La preuve en était que, même avant 1963, le chef de l'E.R.E. et président du conseil de l'époque, Constantin Caramanlis, avait voulu réformer la Constitution pour interdire au roi d'avoir une influence politique quelconque sur les affaires du pays.

En fait, en 1964, il existait au Parlement une majorité potentielle antiroyaliste (mot qui ne signifie pas, en Grèce, qu'on est forcément pour la République, mais pour la limitation des pouvoirs du roi), aussi bien dans le parti de la droite que dans celui du centre, majorité souhaitant, sinon l'établissement immédiat de la République, du moins la disparition totale des pouvoirs politiques du roi. C'est ainsi que Pipinélis, tenant de la conception première du parti populiste d'attachement profond à la personne du roi, faisait figure de théoricien conservateur et dépassé, même au milieu de ses collègues du parti de l'E.R.E.

A ce sujet, il faut bien distinguer le courant antiroyaliste, tel qu'il s'était manifesté depuis le coup d'État militaire de 1909 et qui avait abouti à l'instauration de la République en 1924, du courant antiroyaliste qui s'est développé dans les années 60. De 1909 à 1924, l'antiroyalisme ne se manifestait qu'au centre et à gauche, mais non à droite. Le pays était déchiré entre les deux factions, royaliste et antiroyaliste. Dans les années 60, c'est la droite elle-même qui glisse, à son tour, vers l'antiroyalisme. Ce phénomène n'est pas entièrement nouveau. Il s'était manifesté déjà dans les derniers jours de la République, en 1935, quand une fraction importante de la droite, sous la direction de Panagis Tsaldaris, n'était pas pressée de restaurer le roi. Mais les causes, alors, n'étaient pas les mêmes que dans les années 60.

L'entrée en force de la petite bourgeoisie au Parlement, après 1950, et l'intention que ses députés manifestèrent d'utiliser, plus que par le passé, la position privilégiée que leur accordait la fonction parlementaire ou ministérielle pour s'enrichir, ce phénomène provoqua un malaise dans toutes les couches de la population et déconsidéra la fonction politique. J'ai montré que cette tendance était apparue dès le lendemain de la révolution de 1909, mais depuis 1950 elle prit des proportions alarmantes, d'autant plus qu'elle différait de l'attitude de l'aristocratie d'avant 1909 qui, non seulement n'avait pas besoin de la fonction parlementaire ou ministérielle pour vivre, mais, au contraire, dépensait des sommes très fortes pour la gloire d'être député et membre du gouvernement de Sa Majesté.

Voilà pourquoi, la droite traditionnelle, s'exprimait ainsi à son sujet, quelques mois avant le coup d'État militaire du 21 avril 1967, par la

bouche de M^{me} Hélène Vlachos, directrice du grand quotidien conservateur, *Kathimérini* :

Autrefois [...] il y avait ces jeunes, ces fils, avec de la valeur, un nom, une tradition, qui consacraient leur vie au service de la politique [...] ils existaient dans notre camp et dans celui de nos adversaires [...]. [Aujourd'hui], le métier d'homme politique — car nous ne pouvons plus parler de sacerdoce — est mortellement menacé. Il est court-circuité par les malins, alors que les gens sérieux, les gens de valeur, avec un nom, une tradition, l'évitent presque avec dégoût [...]. Il est dommage de voir la dignité autrefois prestigieuse de député et de ministre être à ce point déconsidérée. Et le mot de dignité nous rappelle un autre beau titre, celui d'officier, qui justement ces jours-ci traverse une crise très grave... Peut-on appeler ces gens-là des officiers ? [Ceux qui étaient jugés pour l'affaire *Aspida*.] Avec ces manières, ces airs, cette grossièreté ? Uniformes, galons, décorations, tout cela n'est-il que de surface ? Qui donc sauvera ces professions, ces dignités ? qui leur rendra l'éclat indispensable ²³ ?

Puis, dans un autre éditorial, elle donnait un exemple de ce qu'elle avançait :

Nous avons l'exemple d'Aristide Protopapadakis [ancien ministre de droite, mort en 1966, fils de l'ancien président du conseil], qui a laissé pour héritage à ses deux fils une élection assurée dans la circonscription des Cyclades, à Naxos [d'où cette grande famille est originaire]. Et malgré tout l'amour qu'ils portaient à ce père exceptionnel, cet héritage, jusqu'à présent, ils le refusent ²⁴.

Mais une solution politique à cette situation apparaissait déjà avant le coup d'État du 21 avril. Je ne veux évidemment pas parler de celle qu'annonçaient et semblaient souhaiter les éditoriaux de M^{me} Vlachos, à savoir une dictature royale qui aurait été dans l'esprit du 4 août 1936 et qu'étaient en train de préparer activement les généraux du roi Constantin, coup d'État qui fut empêché, au dernier moment, par celui des colonels. Je veux parler de la solution présentée, chacune de son côté et à sa manière, par deux personnalités apparemment fort différentes et venues, l'une de la droite, l'autre du centre, mais toutes deux d'origine petite bourgeoise, André Papandréou, fils de l'ancien premier ministre et Constantin Caramanlis. Tous deux préconisaient le régime présidentiel, inspiré de l'exemple français, où les pouvoirs du Parlement seraient réduits, de même que ceux du roi, et où le président (du conseil et plus tard, peut-être, de la République) aurait tout le pouvoir exécutif entre ses mains, dirigeant un cabinet qui ne serait pas obligatoirement composé

²³ *Kathimérini*, 1^{er} décembre 1966 (éditorial d'Hélène Vlachos).

²⁴ *Kathimérini*, 27 novembre 1966 (éditorial d'Hélène Vlachos).

de parlementaires, mais pourrait l'être de techniciens connaissant leurs dossiers en spécialistes.

Les officiers qui s'emparèrent du pouvoir en 1967 décidèrent d'aller dans le même sens, par la force. Il existait, en effet, dans l'armée grecque, en gros, deux catégories sociales d'officiers: d'une part, des généraux bien stylés, liés au Palais et à l'*Establishment*; d'autre part, des colonels et des capitaines, d'origine paysanne ou petite bourgeoise, ceux dont les manières ne plaisaient pas à M^{me} Vlachos. Ce sont ces derniers qui gouvernent actuellement.

Ainsi, le régime instauré le 21 avril 1967, surtout après la fuite du roi en décembre de la même année, ne marque pas, comme on pourrait le croire, une rupture avec le passé. Au contraire, il marque le triomphe politique de la petite bourgeoisie (1909 avait marqué la prise de pouvoir des couches aisées de la bourgeoisie), dans son effort pour transformer un système politique qu'elle n'avait pas instauré et dans lequel elle semblait se pervertir en s'y associant. L'échec de Caramanlis, puis d'André Papandréou, à changer ce système politique permit à des officiers d'origine modeste d'opérer cette transformation par la force.